

 Monsieur BELHOUCINE – Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy,

 Madame PHILIPPON – Pôle Espaces Publics et de l'Environnement de la Mairie de Bondy.

Fait en Mairie à Bondy, le 9 décembre 2024

Pour le Maire et par c Laurent COT

1ER Adjoint au Maire AINT OF Maire de Bondy

Conseiller régional



# ville-bondy.fr

## **ARRETE N°A2024 407**

Dérogation à l'Arrêté Préfectoral N°99-5493du 30 décembre 1999 pour des travaux d'Enedis pour l'Avenue Gallieni et la Route de Stains

## LE MAIRE DE BONDY,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2521-2, L. 2211-1, L. 2212-1 et L. 2212-2;

VU l'arrêté préfectoral n°99-5493 du 30 décembre 1999 réglementant le bruit ;

VU la demande formulée par l'entreprise ECR- 8 Rue de l'industrie 77550 Limoges-Fourches ;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires pour la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder une dérogation pour l'émission de bruit concernant des travaux de nuit ;

#### ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup>: L'entreprise ECR est autorisée à effectuer des travaux de terrassement de nuit afin de traversée les voies du Pont de Bondy (Route de Stains et Avenue Gallieni) durant les nuits du lundi 6 janvier 2025 au vendredi 28 février2025 de 21h00 à 06h00 du matin.

**ARTICLE 2**: Toutes précautions devront être prise pour limiter les nuisances sonores.

ARTICLE 3: Ce présent arrêté contenant des prescriptions d'exercices relatives au bruit est dérogatoire aux dispositions générales au bruit de voisinage et de l'arrêté préfectoral relatif à lutte contre le bruit.

<u>ARTICLE 4</u>: Monsieur le Commissaire de Police et Monsieur le Responsable de la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

### **ARTICLE 5 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Monsieur le Commissaire de Police,
- Monsieur le Capitaine commandant la 14ème Compagnie du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris,
- Monsieur CHARRIER, Chef du service de la police Municipale de Bondy.
- Monsieur le Directeur l'Entreprise EURO CABLES RESEAUX 8 Rue de l'insdustrie 77550 Limoges-Fourches,
- Monsieur BOSSON AMOE EPI 15 Rue des Hauts Guibouts 94364 Bry-sur-Marne Cedex,
- Monsieur OLASEK Marc MAO 12 Rue du Centre 93160 Noisy-le-Grand,
- Monsieur ELIA Direction de la voirie et des déplacements Conseil départemental de la Seine-Saint- Denis – 7/9 Rue du 8 Mai 1945 93100 Livry-Gargan,
- Monsieur le Directeur RATP 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS.